Coulommiers

REPRISE DE LA PIETONISATION

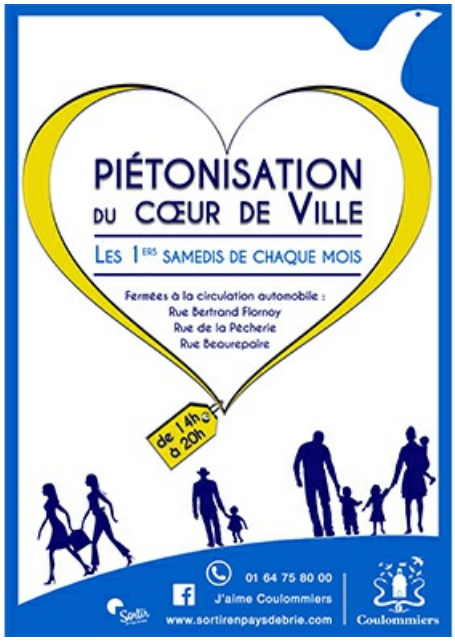

Pour mémoire, suite aux engagements pris pendant la campagne électorale, la municipalité a décidé de piétoniser le centre-ville de Coulommiers **de 14h à 20h** le **1er samedi de chaque mois entre avril et septembre.**

Ainsi, le **samedi 2 avril 2022**, **les commerçants vous accueillent lors de la première piétonisation du centre-ville de la saison**. A cette occasion, l'Union des commerçants (UCIE) organise plusieurs animations sur le thème du carnaval : marionnettes géantes, sculpture sur ballons, fanfares et décorations de rues sur ce même thème sont prévues au programme !

Pour rappel, lors de la piétonisation :

- Les rues Bertrand Flornoy, Beaurepaire et de la Pêcherie sont fermées à la circulation. La Place du Marché reste quant à elle accessible pour le stationnement des véhicules.
- Depuis la voie du Président Georges Pompidou, la rue du Général de Gaulle et la rue des Capucins sont pour l'occasion mises en double sens, afin de permettre aux automobilistes de sortir du centre-ville par le carrefour de l'Hôtel de l'Ours. Cette mise en double sens sera effective entre 12h00 et 23h00. La circulation des bus et poids lourds y sera interdite dans les deux sens.
- Les places de stationnement le long du théâtre, sur le quai de l'hôtel de ville et dans la rue Le Valentin restent accessibles.

MAIRIE DE COULOMMIERS

13 rue du général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

Nous contacter

Copyright 2025 Mairie de Coulommiers